DEPARTEMENT DE L'ISERE

Mairie de SAVAS-MEPIN

PROCES-VERBAL COMPLET DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 02 DECEMBRE 2024 A 20h00

Le Lundi 12 Décembre 2024,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le Mardi 26 Novembre 2024, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bertrand DURANTON, Maire.

Etaient présents : M. DURANTON Bertrand, M. HUTHER Fabrice, M. SEIGLE Didier, Mme BOUCHON Sylvie, M. BACHER Bruno, M. QUEMIN Denis, M. JOURDAN Jérôme, Mme GENIN Chantal, M. SLACHETKA Emmanuel, M. THIVOLET Daniel, Mme BOUCHON Céline

Excusés : Mme MATHIEU Emilie, Mme DELORME Séverine, Mme SCHULTZ Laurence
Absent :
Procuration :

Formant la majorité des membres en exercice.
Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivité Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Emmanuel SLACHETKA est désigné pour remplir cette fonction.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-verbal complet de la séance du Conseil Municipal du 12 Novembre 2024
- Administration Générale :
  - Délibération :
    - Convention animaux errants
  - Plan Communal de sauvegarde
- Urbanisme :
  - Lecture des Permis de Construire et déclaration Préalable
- Divers :

APROBATION DE COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL :

Le procès-verbal complet du Conseil Municipal du 12 Novembre 2024 est approuvé à l'unanimité des présents.

ADMINISTRATION GENERALE :

DELIBERATION : CONVENTION DE FOURRIERE AVEC LA SPA

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que la commune n'ayant pas de fourrière, la S.P.A. nous propose une convention de fourrière pour l'année 2025.
La SPA assure la garde des chiens trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune.

La Commune a la charge de capturer les animaux et de les déposer au refuge de Brignais.

En contrepartie des services rendus, la commune s'engage à verser à la SPA une indemnité fixée à 0, 60 € par habitant.
La S.P.A. inclus également dans ce prix un partenariat pour la stérilisation de chats errants.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de fourrière et la convention de partenariat stérilisation avec la SPA pour l'année 2025.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le plan communal de sauvegarde est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.
Il est obligatoire pour toutes les communes exposées à des risques en cas d'évènements majeurs. C'est un document vivant qui doit être mis à jour. La référente PCS sera Mme Nathalie ASTIER, secrétaire Générale de Mairie.
Commission : M. Didier SEIGLE, M. Denis QUEMIN, M. Fabrice HUTHER, M. Jérôme JOURDAN, en attente du prochain conseil municipal : Mme Séverine DELORME et Mme Laurence SCHULTZ.
Monsieur le Maire souhaite que le PCS soit validé au mois de Juin.
Il serait très utile de prendre l'application panneau Pocket ou quelque chose dans le genre pour être en contact rapide avec les habitants.

SECURITE INCENDIE

Suite à une étude pour la sécurité incendie sur la commune et un montant très élevé de travaux à effectuer, une rencontre a eu lieu avec les sapeurs-pompiers. Il a été confirmé que c'était vers quoi il fallait tendre, en faisant des travaux, petit à petit, en commençant par le plus urgent. Ça s'inscrit sur un temps long : 15/20 ans.
Il faudra prendre un arrêté pour la défense incendie, afin de détailler ce qu'il y a sur la commune et voir pour faire un schéma du projet. Mme Chantal GENIN et M. Didier SEIGLE pensent que même sur 15/20 ans, ce ne sera pas possible car les frais sont trop élevés.

URBANISME :

Monsieur le Maire a procédé à la lecture des Permis de Construire et demandes Préalables qui ont été déposés en mairie depuis le mois d'octobre.

Enquête publique OAP JAILLET : Cette enquête c'est terminé aujourd'hui, seul 2 personnes sont venues pour discuter d'un fossé.

Cabane/Maison ARMANET : Discutions sur la cabane presque maison, qui se monte au fur et à mesure dans la montagne depuis plus d'un an. Monsieur le Maire informe qu'il a demandé à Monsieur ARMANET d'arrêter les travaux, mais qu'il n'a pas été écouté.
Monsieur le Maire va se renseigner pour savoir comment gérer la situation.

DIVERS :

Illuminations

Mme Chantal GENIN informe l'assemblée que les illuminations ont été installées aujourd'hui. 3 points n'ont pas pu être installé car au moment des travaux pour passer l'éclairage public en Led et installer la fibre, des supports de branchement ont été supprimé sur la route de la Fromentière et route du Village vers l'église. Pour cette année il est malheureusement trop tard pour rectifier.

Repas des Ainés

Mme Sylvie BOUCHON informe que 65 personnes de 70 ans et plus ainsi que 6 Elus participeront au repas des ainés ce jeudi. 14 repas seront livrés, dont 4 couples et 3 colis seront distribués en maison de retraite.
Les enfants de l'école devaient venir chanter mais les instituteurs et plusieurs agents scolaire seront en grève. Un devis pour une prestation musicale a été faite pour palier à ce remplacement, à 60€ de l'heure.

Ecole

Monsieur le Maire communique à l'assemblée qu'un service minimum est à mettre en place pour la grève du jeudi 5 décembre et que pour le moment 1 seul enfant est prévu.
Mme Sylvie BOUCHON informe que la semaine dernière, suite à de nombreuses absences pour maladie des agents, Nathalie a aidé toute la journée du mercredi au centre de loisir et qu'elle-même (Sylvie) a participé plusieurs fois à la cantine afin de palier à ce manque de personnel.
Une entreprise a été prise pour le ménage : 5 heures pour un montant de 150€.

Elagage

M. Didier SEIGLE informe que l'élagage a été fait. Le SIRRA a fait le ruisseau vers les Bonnevaux suite à la demande de Monsieur le Maire.

Info atelier

Monsieur le Maire informe qu'EDF va intervenir vers le 6 janvier pour le dévoiement du câble qui passe sur le terrain du projet de l'atelier.

Concours de labour

Une réunion a eu lieu jeudi avec les jeunes agriculteurs pour le concours de labour. Le samedi 23 aout, cantonal vers la mairie, le dimanche 24 aout, Départemental vers Ferrand.
De nombreuses animations sont prévues.

Les arts en herbe

Un courrier de Bièvre Isère Communauté remercie tous les participants des arts en herbes. 2330 spectateurs sur l'ensemble des animations

Vœux du Maire

Les vœux du Maire se feront le 3 janvier 2025 à 19h à la salle Germain JAILLET

Pot fin d'année

Jeudi 19 décembre à 18h30, un apéro dinatoire aura lieu pour fêter cette fin d'année avec les agents, le corps enseignant et les Elus de la commune.

Fête de la courge

La fête de la courge du mois d'octobre 2024 a généré 4500€ de bénéfices. L'association du Team Jan a remis 21 000€ à l'hôpital Léon Bérard en 3 ans.

Prochain conseil municipal

Lundi 06 Janvier 2025

Clôture de la séance : 21h54

Le Maire,

Bertrand DURANTON

Le secrétaire de séance

Emmanuel SLACHETKA